



Pour une réforme de la loi HPST :

Bilan des pôles et de leur fonctionnement



Résultats du questionnaire adressé à tous les praticiens hospitaliers
à l'initiative des intersyndicales
pour une évaluation des pôles
par les acteurs de terrain.

octobre 2013

En réaction à la mission dévolue par Marisol Touraine aux seules conférences institutionnelles (directeurs et présidents de CME) :

Quelle est l'opinion des praticiens des hôpitaux sur les pôles d'activité et leur fonctionnement ?

Enquête réalisée en octobre 2013
par les 5 intersyndicales de praticiens des hôpitaux
à partir d'un questionnaire en ligne

- AVENIR HOSPITALIER
- COORDINATION MEDICALE HOSPITALIERE
- CONFEDERATION DES PRATICIENS DES HOPITAUX
- INTERSYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS HOSPITALIERS
- SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS, CHIRURGIENS, SPECIALISTES ET BIOLOGISTES DES HOPITAUX PUBLICS



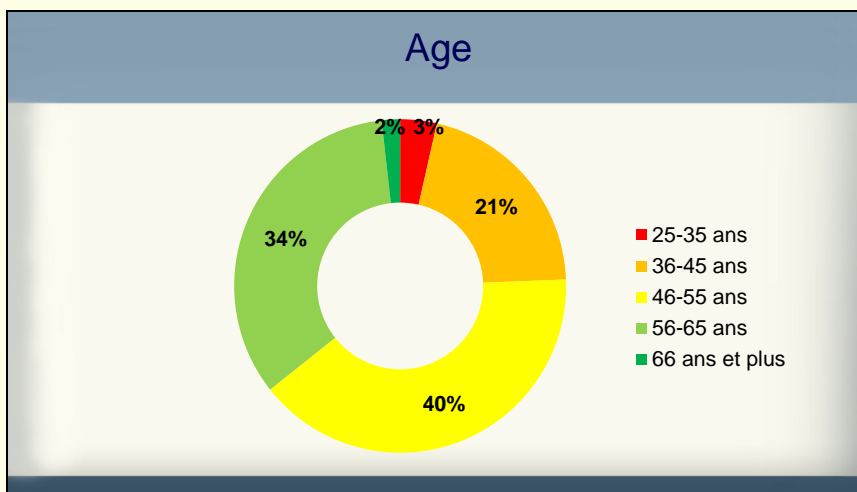
Vue 1

Résultats du questionnaire

- **7586 réponses au total dont :**
 - Réponses complètes : 5870
 - Réponses incomplètes : 1716
- **Seules les réponses complètes sont traitées ici**

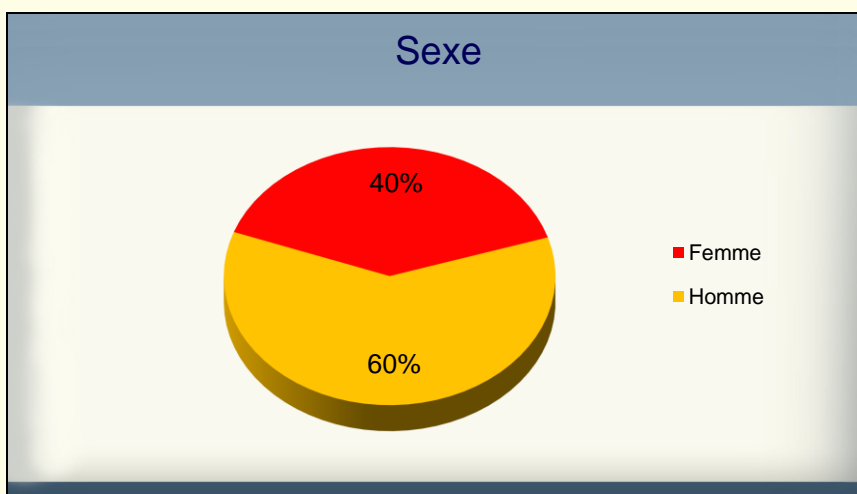
En 15 jours, vous avez été **7586** praticiens à répondre au questionnaire en ligne. **5870** d'entre vous sont allés jusqu'au bout des questions. Pour plus de cohérence, seuls les questionnaires ayant été complétés sont pris en compte dans les résultats suivants.

Item 1

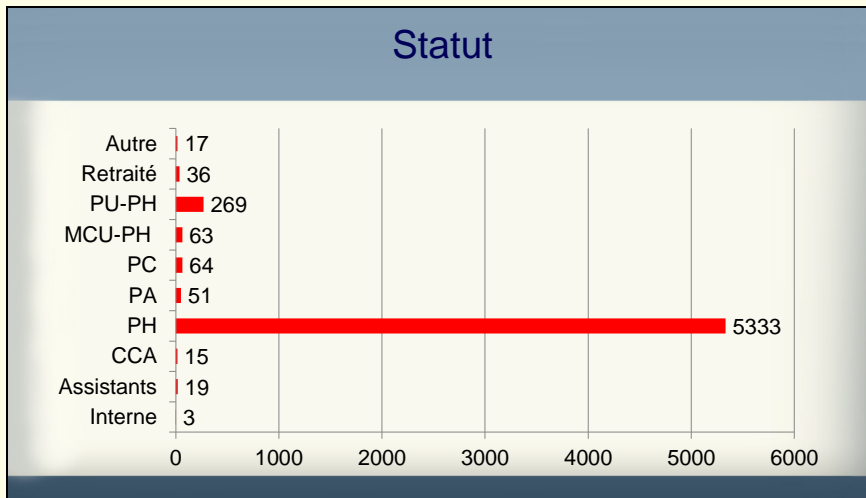


Selon le CNG, l'âge moyen pour les praticiens hospitaliers à temps plein est de 49,5 ans (47,6 ans pour les femmes et 51,1 ans pour les hommes) et celui des praticiens à temps partiel est de 52,3 ans (49,2 ans pour les femmes et 54,8 ans pour les hommes). L'échantillon des répondants s'inscrit dans la moyenne nationale.

Item 2



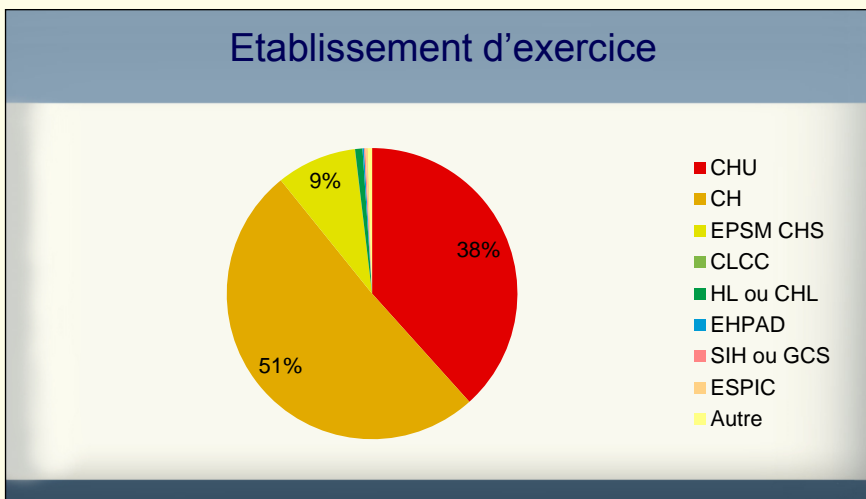
Item 3



90% (5333) des répondants sont des PH à temps plein ou temps partiel. En comparaison, 42 267 praticiens sont rémunérés par les établissements publics de santé au 31 décembre 2012. On peut donc estimer que le taux de participation des PH est d'environ 12%.

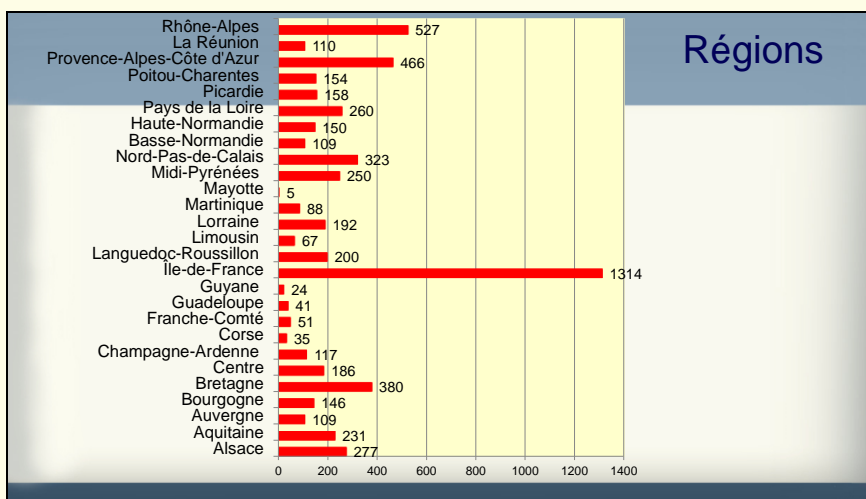
La représentation par discipline est respectée, avec toutefois une légère sur-représentation des psychiatres et des anesthésistes, disciplines qui connaissent la plus forte syndicalisation.

Item 4



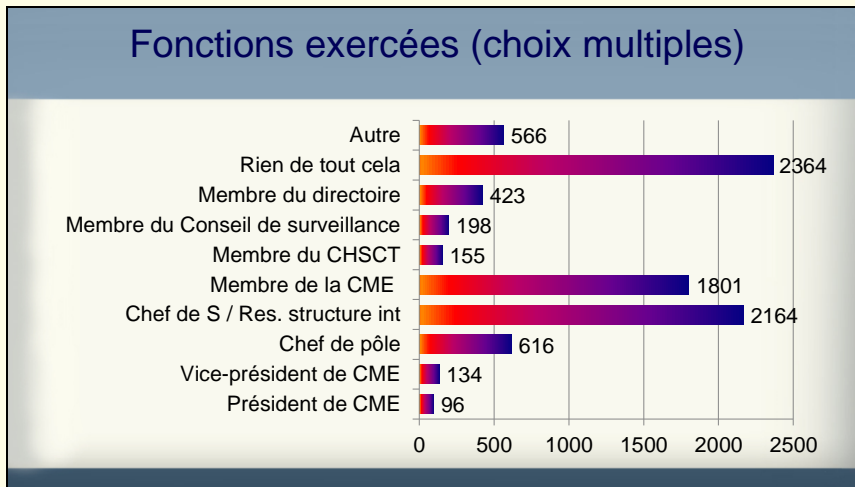
38 % des répondants exercent en CHU, ce qui est légèrement supérieur à la répartition nationale : dans l'effectif national, 32,30 % des PH exercent leurs fonctions dans les CHU/CHR, et 67,70 % dans les autres établissements (CH dont, ex-CHS et ex-Hôpitaux locaux).

Item 5



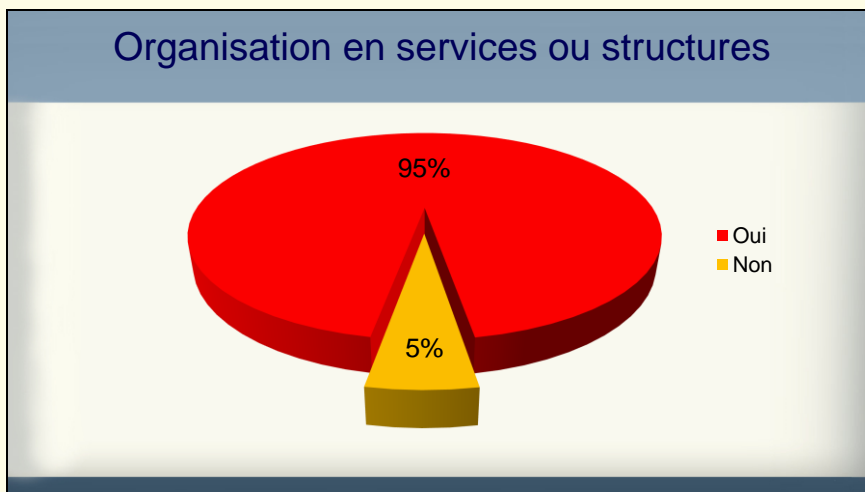
22% des répondants exercent en région Ile de France.

Item 6



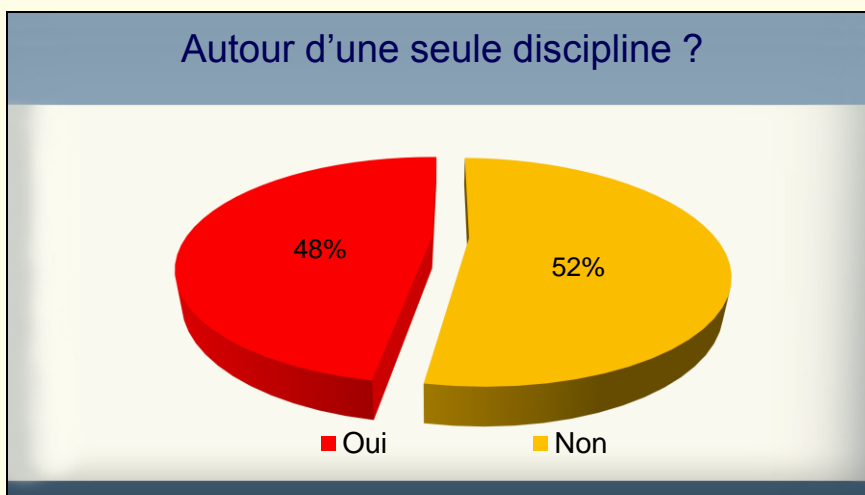
40% n'ont aucune fonction particulière, 37% sont chefs de service ou responsables de structure, 31% sont membres de la CME. Les chefs de pôle représentent 11% des répondants.

Item 7



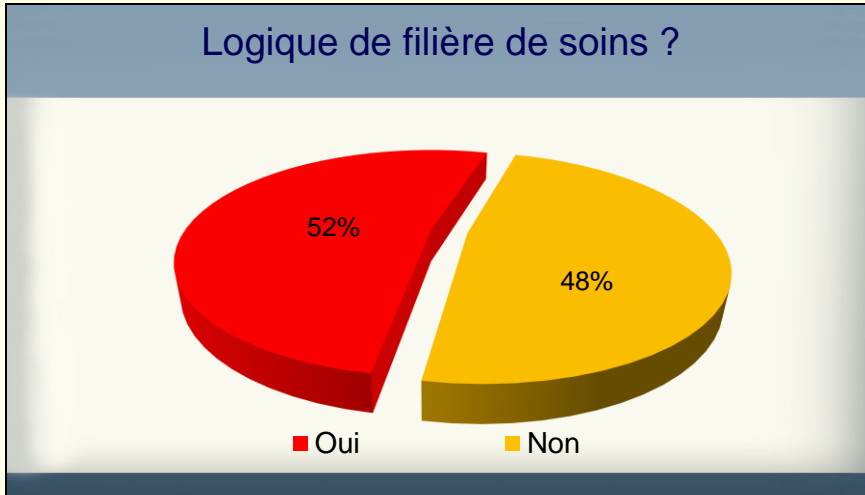
Seulement 5% des répondants n'exercent pas dans un service ou une structure d'un pôle.

Item 8



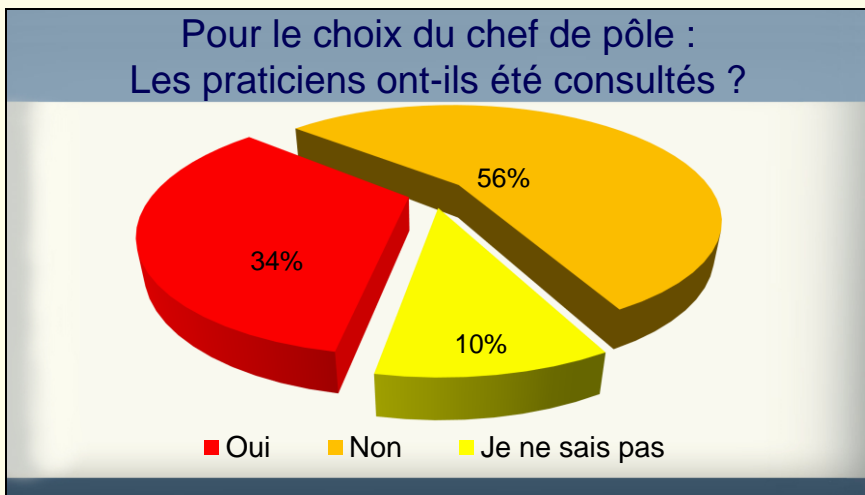
Les pôles dans lesquels exercent les répondants sont organisés autour d'une seule discipline dans la moitié des cas.

Item 9



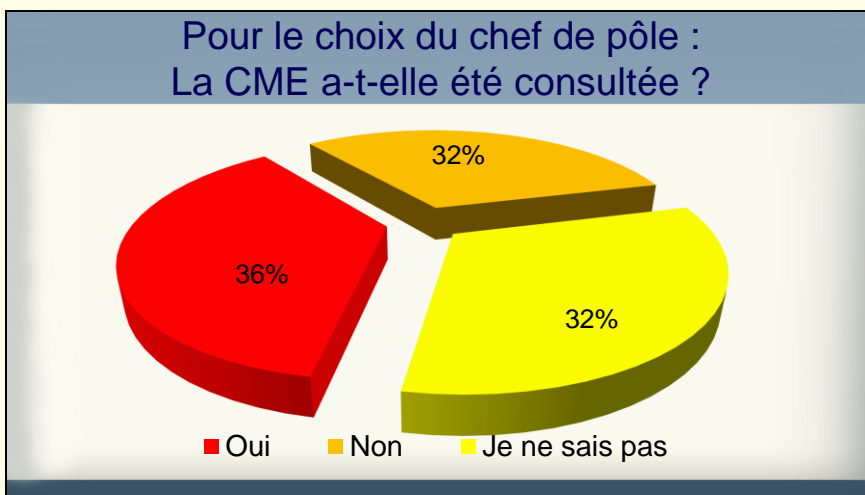
Les pôles dans lesquels exercent les répondants sont organisés dans une logique de filière de soins dans la moitié des cas.

Item 10



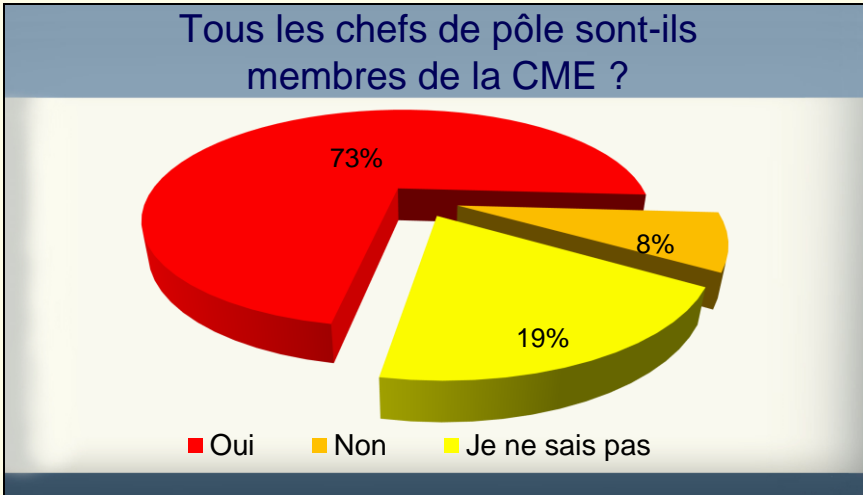
Pour la désignation du chef de pôle, les praticiens n'ont donné un avis que dans 34% des cas.

Item 11



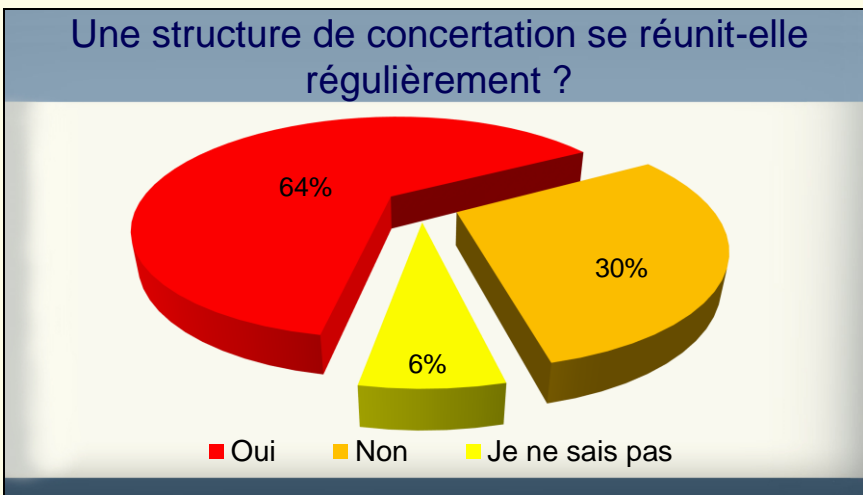
1/3 des praticiens ne savent pas si la CME a été consultée pour la désignation du chef de pôle.

Item 12



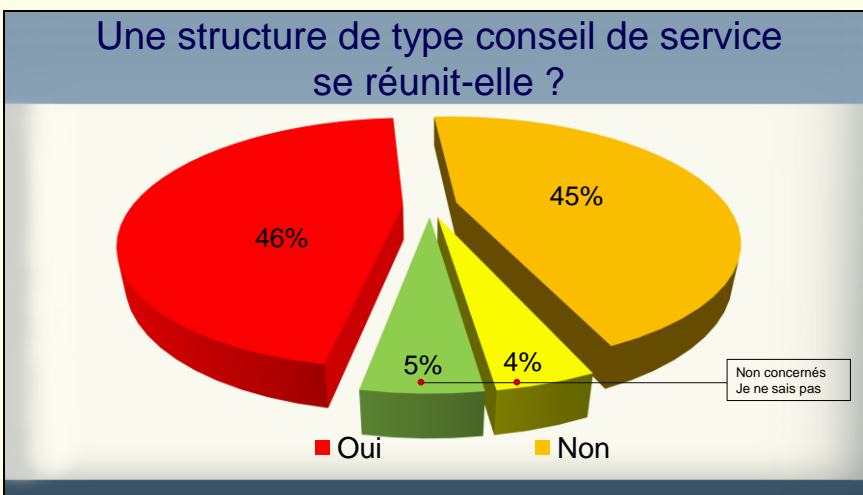
Pour une large majorité des établissements dans lesquels exercent les répondants, tous les chefs de pôle sont membres de la CME.

Item 13



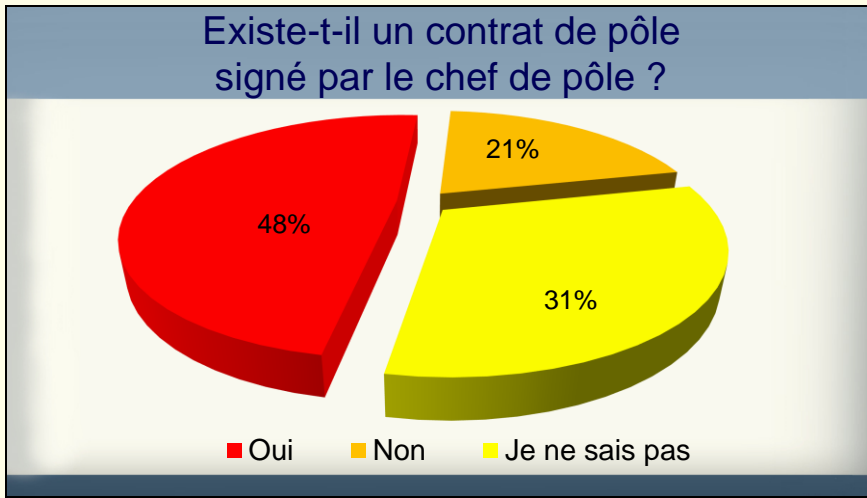
Dans 30% des pôles, aucune structure de concertation ne fonctionne.

Item 14



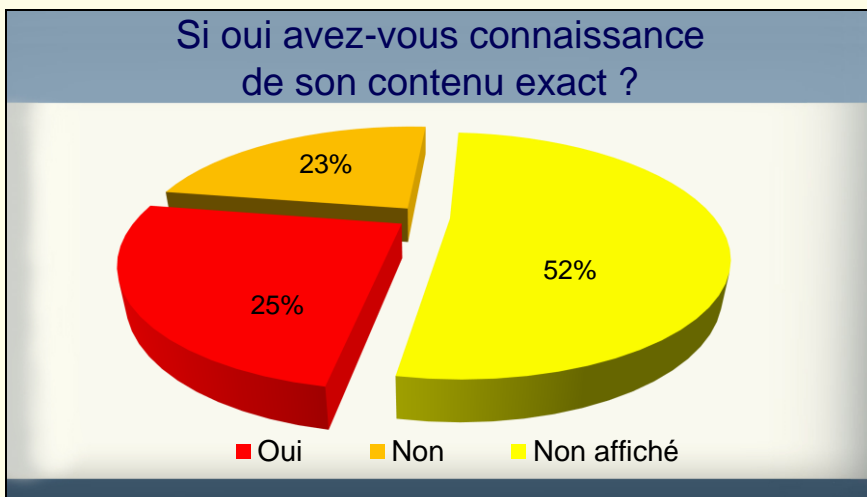
Presque dans un cas sur 2, une structure de concertation au sein du service ou de la structure fonctionne.

Item 15



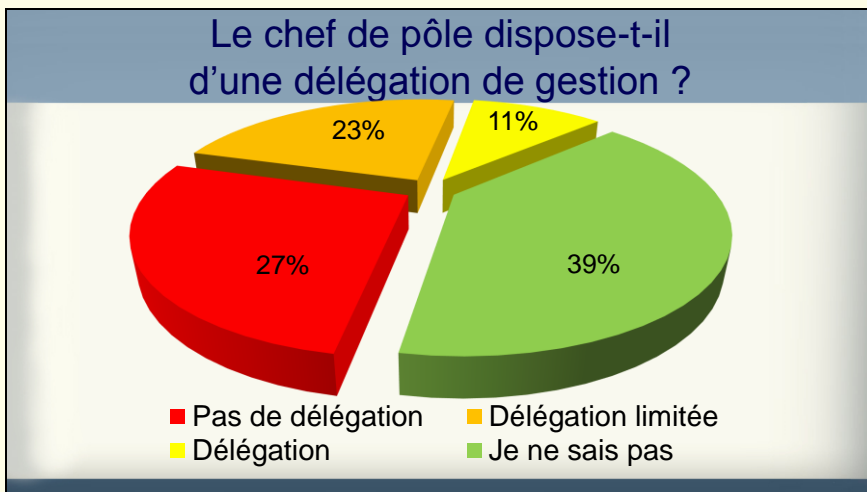
Un contrat de pôle existe au moins dans la moitié des cas. Les praticiens sont peu informés de cet aspect pourtant essentiel à la fonction d'un pôle.

Item 16



Dans les pôles dotés d'un contrat, un praticien sur deux en ignore le contenu.

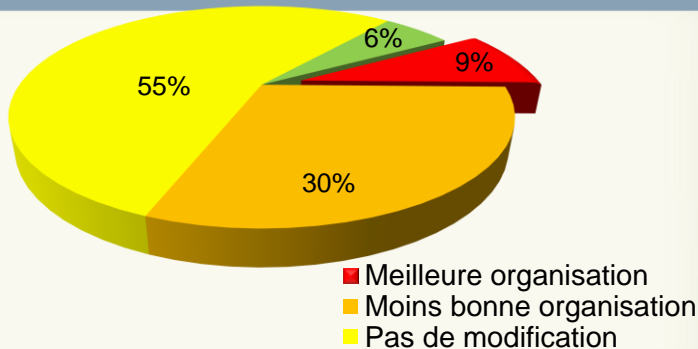
Item 17



Même grande ignorance des praticiens concernant l'existence d'une délégation de gestion. Pour ceux qui en ont connaissance, la délégation de gestion est le plus souvent inexistante ou limitée.

Item 18

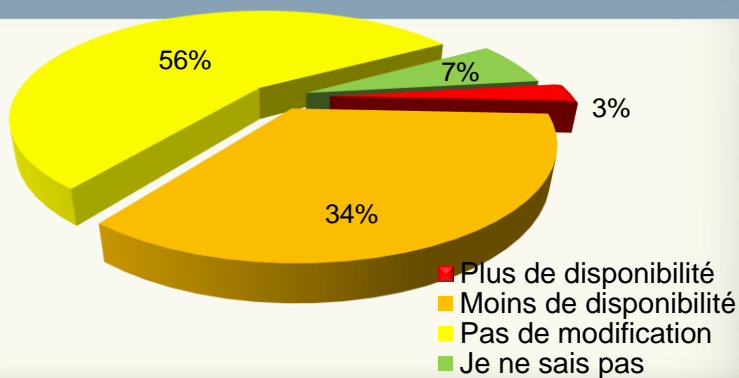
Modification de l'organisation des soins



Seulement 9% des praticiens considèrent que l'organisation en pôles apporte une meilleure organisation des soins, tandis que 30 % estiment l'inverse. 55% pensent que rien n'a changé.

Item 19

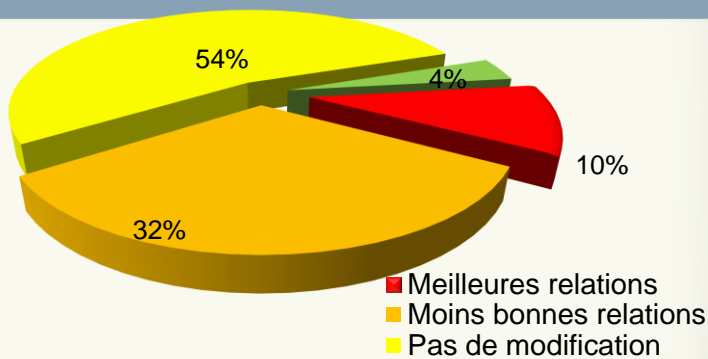
Disponibilité des professionnels



Seulement 3% des praticiens considèrent que l'organisation en pôles apporte une meilleure disponibilité des professionnels quand 34% estiment l'inverse. 56% pensent que rien n'a changé.

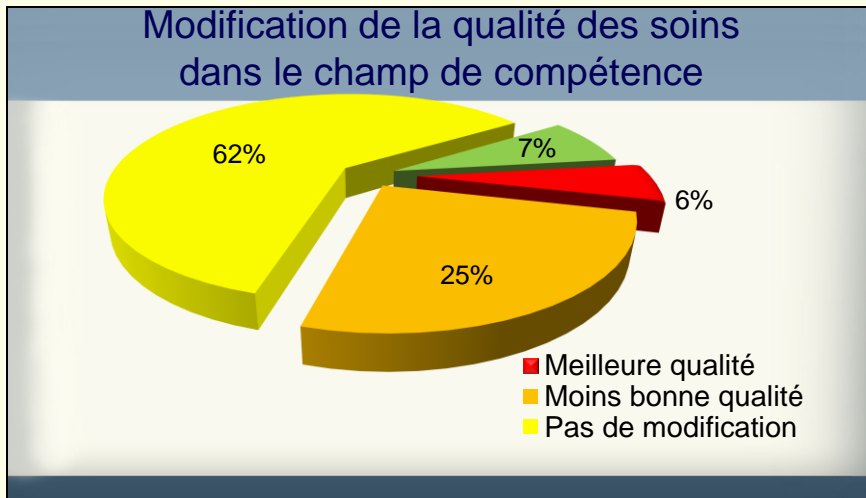
Item 20

Modification des relations entre collègues



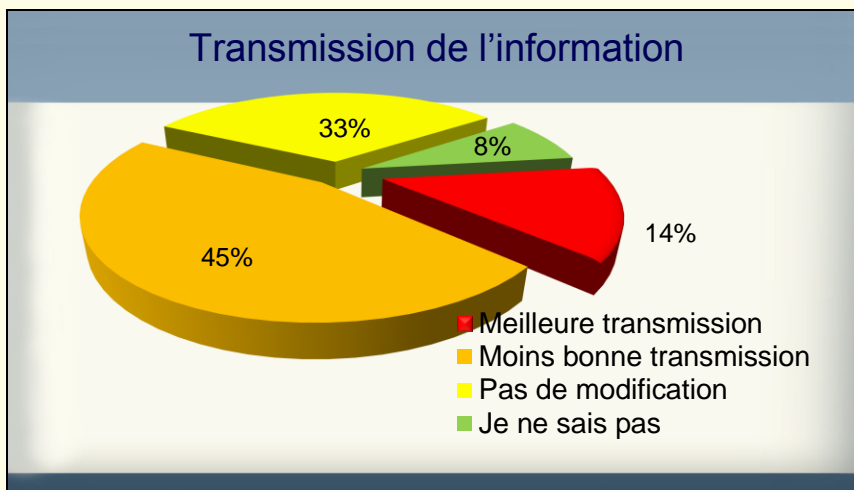
Seulement 10% des praticiens considèrent que l'organisation en pôles apporte de meilleures relations entre collègues quand 32% estiment l'inverse. 54% pensent que rien n'a changé.

Item 21



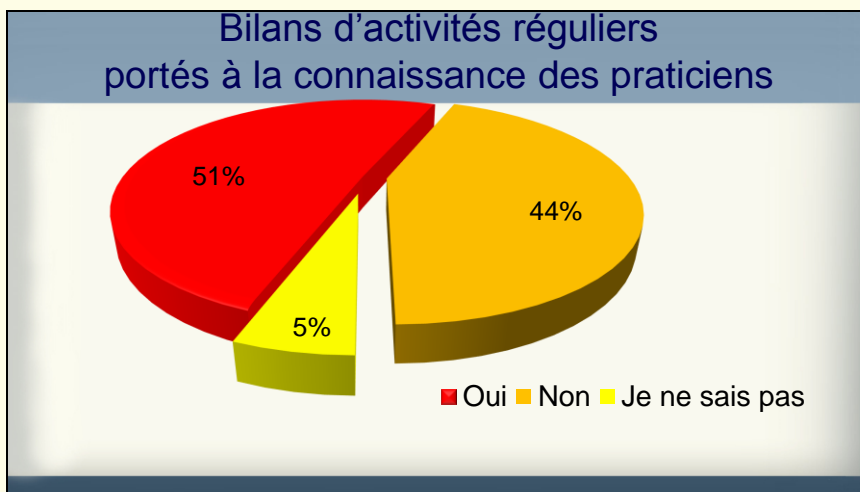
Seulement 6% des praticiens considèrent que l'organisation en pôles apporte une meilleure qualité des soins quand 25% estiment l'inverse. 62% ne perçoivent pas de changement.

Item 22



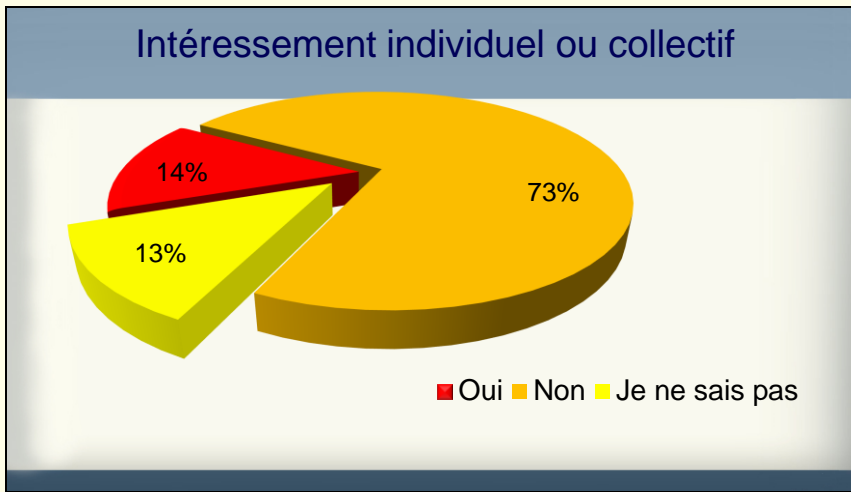
Seulement 14% des praticiens considèrent que l'organisation en pôles apporte une meilleure transmission de l'information alors que de façon plus marquée qu'aux items précédents, la moitié des praticiens qui expriment une opinion considère que l'organisation en pôles fait pire que dans la situation antérieure. Il apparaît clairement tout au long de ce questionnaire que ce point est essentiel.

Item 23



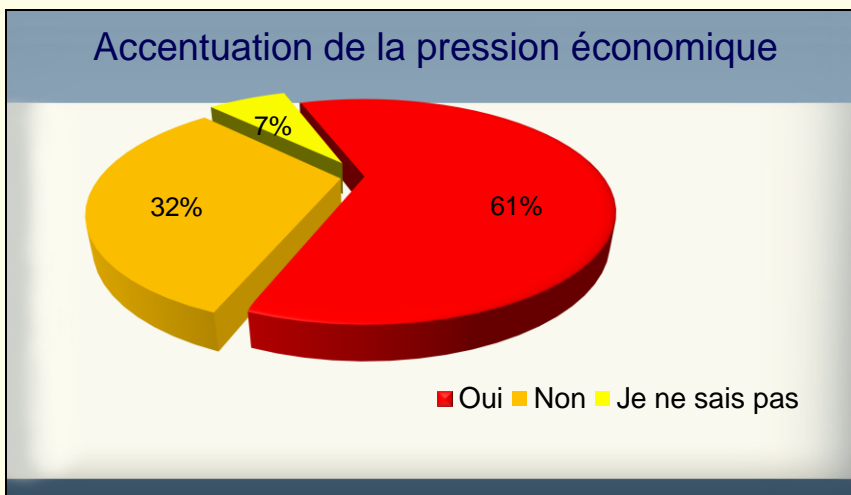
Dans presque une situation sur deux, les praticiens ne sont pas tenus informés des résultats du pôle par des bilans d'activités.

Item 24



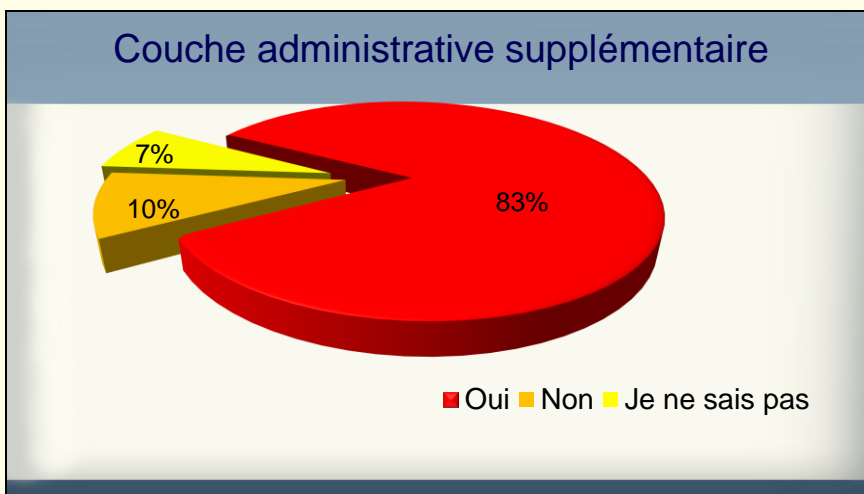
14% des praticiens qui ont répondu à l'enquête ont un intéressement individuel ou collectif au fonctionnement du pôle. 73% n'en savent rien.

Item 25



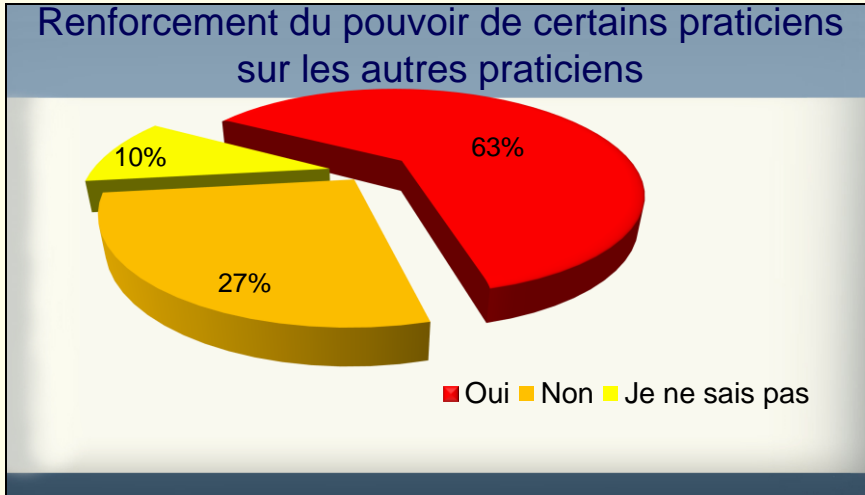
61% des praticiens ayant répondu à l'enquête considèrent que l'introduction des pôles coïncide avec une plus forte pression économique sur leur activité.

Item 26



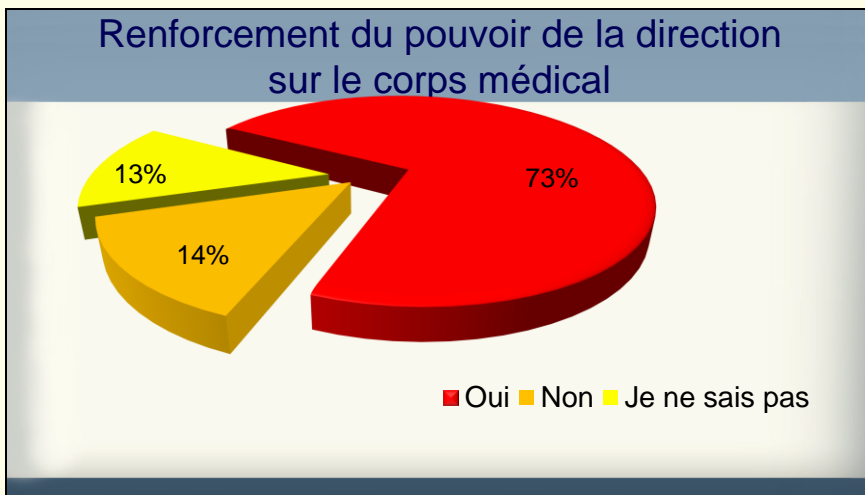
Et surtout 83% des répondus estiment que l'organisation en pôle a accentué le fonctionnement bureaucratique de l'hôpital.

Item 27



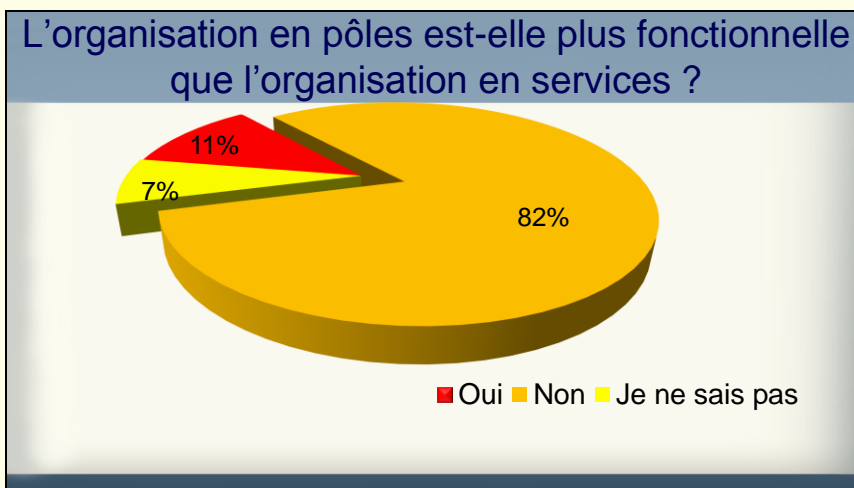
63 % des réponders pensent que les pôles ont introduit une nouvelle hiérarchie médicale.

Item 28



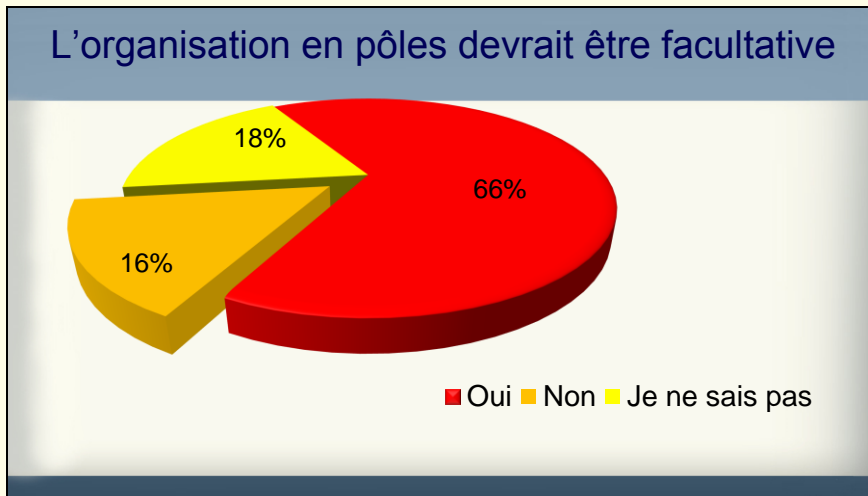
... et ils sont 73 % à considérer que le pouvoir administratif sur le corps médical s'en est trouvé renforcé.

Item 29



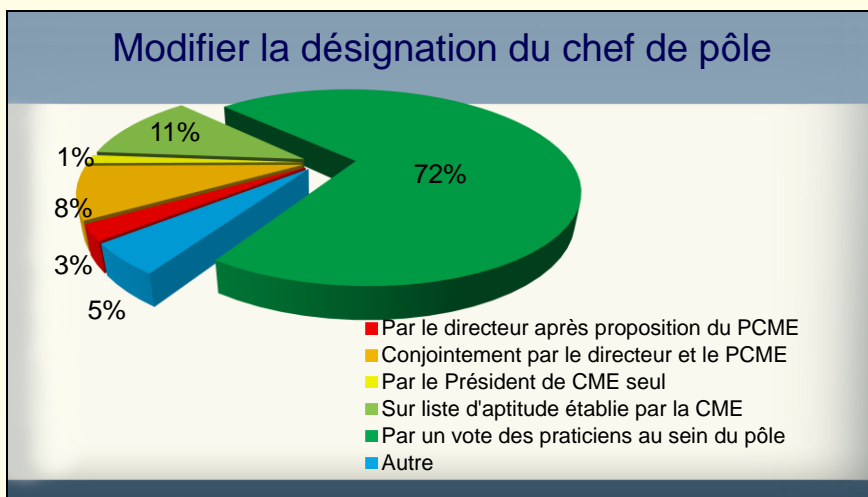
Pour une écrasante majorité de praticiens, l'organisation en pôles n'est pas plus fonctionnelle que l'organisation en services, contrairement à ce qu'en attendaient ceux qui ont promu cette réforme.

Item 30



En cohérence, ils estiment à 66% que l'organisation en pôles devrait être facultative.

Item 31



3% seulement des praticiens sont en accord avec le mode de désignation actuel du chef de pôle, alors que 72% estiment que la désignation du chef de pôle devrait relever d'un vote des praticiens du pôle. Cette question qui renvoie à des modalités précises forcément complexes, a appelé de nombreux commentaires.

[>> Retrouvez l'intégralité des commentaires sur le site des intersyndicales >>](#)

Les intersyndicales remercient les 7500 praticiens ayant participé à ce questionnaire

Merci aux praticiens !

Logos: avenir hospitalier, MH, CPH, INPH, SNAM